ONET LE CHÂTEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHÂTEAU

Séance du 2 octobre 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	25
Absents :	8
Procurations :	8
Votants :	33

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six septembre deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC (arrivé à 18h38), Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Michel SOULIÉ, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Christian GIRAUD (arrivé à 18h48), Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Christine LATAPIE, (pouvoir à Françoise VITIELLO), Valérie ABADIE-ROQUES (pouvoir à Jean-Philippe ABINAL), Fabienne VERNHES (pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Jean-Marc LACOMBE (pouvoir à Isabelle COURTIAL), Mathieu GINESTET, (pouvoir à Liliane MONTJAUX), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

FIN/110-2023

Décision modificative 2023 N°2
Budget annexe La Baleine

Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 25 septembre 2023 (pour : 24 ; contre : 0 ; abstentions : 3).

ENTENDU que le projet de décision modificative concerne les ajustements des crédits de fonctionnement comme suit :

- la hausse du budget consacré aux dépenses d'électricité compte tenu de l'augmentation du coût des énergies,
- le versement d'une subvention exceptionnelle pour Rêves de cinéma.
- l'augmentation des recettes avec la subvention de fonctionnement de Rodez Agglomération,
- la diminution de la subvention d'équilibre versée par la commune.

CONSIDERANT que les modifications introduites par cette décision peuvent se résumer ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
011	60612	Electricité - Augmentation des prix	30 000	40 000	70 000
65	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	2 600	5 000	7 600
				45 000	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
74	74751	Dotations et participations aux fonctionnements par Rodez Agglomération	0	135 000	135 000
74	74748	Subvention d'équilibre de la commune	580 426	-90 000	490 426
				45 000	

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (27 pour, 0 contre ; 6 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI Isabelle COURTIAL) :

- approuve la décision modificative n°2 du budget annexe La Baleine 2023, telle que décrite ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE D'ONET LE CHATEAU AVEYRON

Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 04 OCT. 2023
Et de la publication le : 04 OCT. 2023